

Association Les Ateliers de L'Histoire
Secrétariat : chez M. LINGOIS F.
4 Rue de la Poterie 61200 Argentan
Atelier : 1er étage de la Tour Marguerite
Rue de la Vicomté
06.10.21.40.60.
02.33.39.98.87.
Lesadh61@gmail.com

Argentan le 13 Août 2014

Objet : invitation.



Madame, Monsieur,

Les membres de l'association ***Les Ateliers de l'Histoire*** ont le plaisir de vous convier à la première édition de l'exposition ***ORNA MINIATURE*** consacrée à la maquette, la figurine, la miniature, le modélisme et l'art créatif, organisée en partenariat avec la ville d'Argentan et qui se déroulera les 1er & 2 Novembre 2014 au hall des expositions de la ville d'Argentan dans l'Orne (61).

Dans le cas où vous décideriez de participer à notre manifestation vous trouverez ci-joint le dossier d'inscription à la première édition d'***ORNA MINIATURE***. Nous serions très heureux de vous accueillir dans un espace de 1100m² au sein du hall des expositions de notre ville totalement rénové.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour tous renseignements complémentaires aux coordonnées en tête de ce courrier.

Nous vous informons par ailleurs que l'association ***Les Ateliers de l'Histoire*** et la manifestation ***ORNA MINIATURE*** qu'elle organise n'ont rien à voir de près ou de loin avec le salon de la maquette d'Argentan et leurs organisateurs.

Veuillez accepter Madame, Monsieur, nos plus sincères salutations.

Pour les Ateliers de l'Histoire le président : Monsieur Hugues DUPREZ



*L'Association les Ateliers de l'Histoire
organise avec le concours
de la ville d'Argentan*



L'exposition ORNA MINIATURE

*Première édition
1 & 2 Nov. 2014*

*Maquette, Figurine,
Miniature, Modélisme,
Art créatif etc.*

*Hall des Expos
de la ville d'Argentan*

Règlement du Concours Général de l'Exposition ORNA MINIATURE 2014 suite.

Pour qu'une catégorie soit considérée valide il faut au moins l'inscription de quatre pièces par quatre personnes physiques différentes, alors un classement complet pourra être fait avec la remise de 3 prix. Pour 2 personnes physiques présentant 1 pièce un seul prix sera remis. Si il n'y a que trois personnes physiques qui présentent une pièce la catégorie est incomplète, seuls 2 prix seront remis.

Si il n'y a qu'une pièce présentée la catégorie sera jugée invalide et la personne l'ayant présentée se verra faite les propositions suivantes :

retrait de la pièce (avec remboursement du coût de l'inscription), inscription dans une catégorie connexe, classement dans la catégorie des inclassables (ce qui n'est pas péjoratif) dans tous les cas il pourra prendre la décision de la laisser concourir pour les prix tel que celui du jury, du public etc.

Sont remis indifféremment des catégories, des prix dit spéciaux, les deux principaux sont :

Le prix du jury qui récompense le « best of show » pour reprendre un anglicisme fort répandu. Il est élu à l'unanimité du jury.

Le prix du public : les visiteurs votent pour la pièce du concours qu'ils préfèrent, à cet effet un coupon spécial leur est remis avec le billet d'entrée. D'autres prix peuvent être décernés comme le prix de l'humour par exemple, ils sont laissés à la discrétion du jury.

Inscription au Concours :

L'inscription au concours général de l'exposition se fera sur place de 08h00 à 14h00 le samedi 1er Novembre, le coût est de 3 Euros par pièce inscrite règlement sur place lors de la manifestation.

Le participant recevra à l'inscription un formulaire à remplir tranquillement sur son stand, un identifiant ainsi que des étiquettes pour identifier ces pièces lui seront fournies.

Une personne représentant d'autres personnes absentes sur la manifestation, (les membres d'une association par exemple) devra remplir autant de formulaires que de personnes physiques représentées.

Une fois rempli, le formulaire et le règlement des pièces inscrites seront remis aux responsables du concours général.

Pour limiter au maximum les risques d'accident les pièces resteront exposées sur le stand du participant. Un lieu spécifique sera mis en place pour l'exposition des pièces des candidats externes.

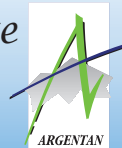
Les inscriptions sur le salon même seront closes à 14h00 précise, il est à noter que les préposés aux inscriptions ne feront pas partie du collège des juges.

Pour tous renseignements complémentaires :

Association les ateliers de l'histoire 4 Rue de la Poterie 61200 Argentan (Orne) Téléphone : 06.10.21.40.60. - 02.33.39.98.87- email : lesadh61@gmail.com - site web: adh61.blogspot.fr



L'Association les Ateliers de l'Histoire
organise avec le concours
de la ville d'Argentan



L'exposition ORNA MINIATURE

Première édition 1 & 2 Nov. 2014

Maquette, Figurine, Miniature, Modélisme, Art créatif etc.

Hall des Expos de la ville d'Argentan

Règlement Général de l'Exposition ORNA MINIATURE 2014

L'association Les Ateliers de l'Histoire organise en partenariat avec la ville d'ARGENTAN, l'EXPOSITION ORNA MINATURE qui se déroulera les premier & deux Novembre 2014 au Hall des Expositions de la ville d'ARGENTAN, sur une superficie de 1100m².

Le bureau de l'association organisatrice est constitué pour 2014/2015 M. Hugues DUPREZ (Président), M. Ronan LAUNAY ,et M. Gérard LAPLANCHE (Vice-Présidents)M. Fabrice LINGOIS (Secrétaire), M. Joël PICHON (Trésorier),M. Jérôme NEVEU-MIDRE (Trésorier adjoint), M. Lionel BROUARD (Secrétaire adjoint).

Article 1)

Les exposants sont responsables de la sécurité de leur stand pendant leur présence sur le salon. L'association organisatrice assure la surveillance de la manifestation pendant son déroulement,et pendant la nuit du samedi au dimanche. L'association organisatrice ne pourra être tenu pour responsable des dommages commis sur les objets exposés (vol, incendie,inondation, accidents etc.) les exposants veilleront donc à assurer eux même la sécurité et la préservation de leurs pièces et matériels.

Article 2)

Les exposants ne pourront faire pénétrer d'autre personnes sur la manifestation que celles nominativement inscrites et titulaires d'un badge,. Ils pourront exceptionnellement le faire après avoir averti un responsable de l'association organisatrice.

Ils devront pour la sécurité de leurs biens et matériels, ainsi que la tranquillité de l'exposition éviter de laisser pénétrer des personnes étrangères au salon par les entrées qu'ils utilisent pour la mise en place de leur stand. Si un problème se présentait ils pourront faire appel à un des membres de l'association organisatrice qui sont les seuls habilités à gérer les problèmes de sécurité sur le site de l'exposition. Cela pour la tranquillité et la sécurité de tous.

Article 3)

Les exposants non professionnels ont l'autorisation de vendre des objets (livres, maquettes, productions personnelles, etc.) sans contrepartie financière pour l'association (les mètres linéaires sont gratuits). Néanmoins l'association organisatrice se réserve le droit de faire retirer, et d'interdire à la vente tout objet non-conforme aux législations en vigueur, ou pouvant choquer le public.

Les armes à feux ou blanches de collections ou leurs répliques, ainsi que des pièces d'uniformes ou uniformes complets ou leurs copies exposés sur mannequin ou non ne sont pas autorisés dans l'enceinte de l'exposition. Les écussons et insignes sont autorisés dans la mesure où ils servent à la mise en valeur des oeuvres présentées ceci dans le but de garder à la manifestation un caractère convivial et familial.

Article 4)

Pour des raisons de sécurité aucun véhicule ne sera autorisé à stationner dans l'enceinte du Salon.

Règlement du Concours Général de l'Exposition ORNA MINIATURE 2014

Article 1)

*Le concours général **ORNA MINIATURE 2014** est ouvert à toutes et tous , figurinistes, maquettistes, modélistes, miniaturistes, affiliés ou non à un club, présents sur le salon ou non. Ils peuvent aussi se faire représenter par un tiers ou concourir en candidat libre (sans stand sur le salon).*

Article 2)

Le concours vise à récompenser le travail de qualité. Toutes les pièces ou réalisations individuelles ou collectives seront admises, sauf si leur contenu peut choquer le public, ou ne respecte pas les lois ou législations en vigueur.

Article 3)

Les décisions du jury seront souveraines et sans appel, que se soit pour le refus d'une pièce pouvant choquer le public, comme pour les jugements du concours. Les pièces inscrites et primées les années précédentes seront refusées (à partir de 2015).

Article 4)

La participation au concours général en candidat libre(n'exposant pas sur un stand) donne droit d'entrée sur le salon pour la durée de celui-ci, pour lui et une personne de son choix.

Article 5)

Le jury officiera à partir de 14h00 le samedi, à partir de cette heure plus aucune inscription, ou modification d'une inscription ne sera possible. La remise des prix se fera le dimanche à partir de 17h00 et sera effectuée par le président du jury et un assesseur.

Article 6)

L'association les Ateliers de l'Histoire ne pourra être tenue pour responsable des dommages subis par les objets exposés (vol, incendie, inondation etc.) les exposants veilleront eux même à assurer leur pièces.

LES CATÉGORIES :

Au nombre de huit les catégories ne sont pas figées dans le marbre et évolueront en fonction des besoins du concours, une catégorie pourra par exemple être développée pour répondre aux besoins de jugement, exemple la catégorie véhicules civils pourra être subdivisée en trois catégories camions, motos, voitures. Il faut pour cela une affluence de pièce dans ces mêmes catégories (voir plus loin les conditions de validités des catégories).

A) Avions, saynète, diorama Toutes Échelles; **B) Véhicules Militaires**, saynète, diorama Toutes Échelles; **C) Figurines**, saynète, diorama, bustes, plats d'étain Toutes Échelles; **D) Véhicules civils**, saynète, diorama, Toutes Échelles; **E) Bateaux** (voiliers, vapeur, diesel etc.) naviguant ou non Toutes Échelles; **F) Trains & Réseaux**, saynète, diorama, Toutes Échelles; **G) Miniatures, Arts Créatifs; H) Inclassables.**

**Bienvenue sur le formulaire d'inscription de la 1ère édition de l'exposition
ORNA MINIATURE organisée par les Ateliers de l'Histoire**

Pour une inscription rapide et efficace remplissez correctement ce formulaire , qui nous permettra d'enregistrer vos demandes rapidement. Retournez le par la poste à l'adresse de notre association figurant ci dessous. Vous recevrez une confirmation par email, par téléphone ou par courrier, merci.

Clôture des inscriptions 7 jours ouvrés avant la tenue du salon les 1er & 2 Novembre 2014. Les inscriptions seront traitées dans l'ordre chronologique de leur arrivée.

Coordonnées du responsable de stand.

Nom/Prénom :	Région :
Adresse (Rue) :	Téléphone :
Ville :	Portable :
Code Postal :	E-mail :
Club / Association (si affilié) :	

Votre Stand, taille, besoins techniques etc...

Types de réalisations exposées :	Mètres linéaires : souhaités (1)
----------------------------------	-------------------------------------

Nom & Prénom des personnes présentes sur votre stand (2) :
--

Informations & besoins supplémentaires :
--

(1) dans la limite des stocks alloués par la ville d'Argentan, les allocations se feront dans l'ordre chronologique de réception des inscriptions merci de votre compréhension. (2) IMPORTANT Pour la fabrication des badges et la gestion des repas nous avons besoin des noms & prénoms des personnes présentes sur le stand.

Association les ateliers de l'histoire 4 Rue de la Poterie 61200 Argentan (Orne) Téléphone : 06.10.21.40.60. email : lesadh61@gmail.com site web: adh61.blogspot.fr.

DATE:

SIGNATURE:

RESERVATION HÔTEL & REPAS DU DIMANCHE MIDI.

Hébergement :

*Nous avons négocié avec l'Hôtel brasserie «Le REFUGE du P'TIT FISCHER» le prix des chambres pour le weekend du vendredi soir au lundi matin, les prix sont les suivants : **35 Euros la nuitée** pour toutes les chambres qu'elles soient à 1 lit double (10 chambres disponibles) ou à 1 lit double + 1 lit simple (7 chambres disponibles) **contre 38€ et 42€ en tarif normal.***

*Nous précisons que le petit déjeuner sera à **6 Euros** au lieu de **7 Euros** pour tous les participants à notre manifestation.*

Nous nous proposons de faire pour vous les réservations dans la limite du nombre de chambres disponibles et dans l'ordre chronologique d'arrivée.

Les nuitées seront réglées par chèques à l'ordre du «Le REFUGE du P'TIT FISCHER» lors de la réservation qui se fera seulement par courrier.

*Nous précisons que nous ne faisons que **centraliser les réservations** qui pourront être ajoutées au dossier d'inscription du salon. Lorsque Le ptit fischer sera complet nous tenterons de négocier avec un autre hôtel pour vous proposer un hébergement à prix raisonnable.*

Vous pouvez bien entendu vous loger à Argentan par vos propres moyens, nous nous ferons un plaisir de vous renseigner si besoin aux coordonnées suivantes :

Association les ateliers de l'histoire 4 Rue de la Poterie 61200 Argentan (Orne) Téléphone : 06.10.21.40.60. - 02.33.39.98.87- email : lesadh61@gmail.com - site web: adh61.blogspot.fr.

Repas du Dimanche midi :

Nous avons prévu la mise en place par un traiteur d'un repas chaud pour le dimanche midi, le menu est constitué d'une entrée (taboulé ou carotte rapée) d'un plat de résistance (escalope à la Normande avec riz ou haricots verts) et d'un dessert (pâtisserie).

*Les repas doivent être réservés en même temps que votre inscription à la manifestation, le règlement se fera par chèque à l'ordre de **l'association les ateliers de l'histoire.***

Le coût d'un repas est de 9.50 Euro par personnes.

Réservation Hôtel : Oui ☐ Non ☐

Si Oui quel type de chambres? : Chambre lit double ☐ Chambre lit double+ 1lit ☐

Réservation Repas du Dimanche : Oui ☐ Non ☐

Si oui combien de repas ? :

***Veillez nous renvoyer ce formulaire complété, daté et signé,
accompagné au besoin du règlement pour les options choisies.***